

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

Creosote EN 13991 grade C-BE-fr

Type(s) de produit

TP08: Produits de protection du bois

Numéro d'autorisation: BE2017-0011-00-00 1-1

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: BE-0015222-0002

1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES	3
1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit	3
1.2. Titulaire de l'autorisation	3
1.3. Fabricant(s) du produit	3
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	3
2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT	4
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit	4
2.2. Type(s) de formulation	4
3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE	5
4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)	6
4.1. Description de l'utilisation	6
4.2. Description de l'utilisation	7
4.3. Description de l'utilisation	8
4.4. Description de l'utilisation	9
4.5. Description de l'utilisation	11
5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION	13
5.1. Consignes d'utilisation	13
5.2. Mesures de gestion des risques	13
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	13
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	14
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	14
6. AUTRES INFORMATIONS	15

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

Nom commercial/noms commerciaux	Creosote EN 13991 Grade C
---------------------------------	---------------------------

1.2. Titulaire de l'autorisation

Nom et adresse du titulaire de l'autorisation	Nom	RAIN CARBON BVBA
	Adresse	Vredekaai 18 9060 Zelzate Belgique
Numéro de l'autorisation		BE2017-0011-00-00 1-1
<i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i>		BE-0015222-0002
Date de l'autorisation		30/03/2016
Date d'expiration de l'autorisation		31/12/2024

1.3. Fabricant(s) du produit

Nom du fabricant	RAIN CARBON BVBA
Adresse du fabricant	Vredekaai 18 9060 Zelzate Belgique
Emplacement des sites de fabrication	RAIN CARBON BVBA site 1 Vredekaai 18 9060 Zelzate Belgique

Nom du fabricant	Rütgers Germany GmbH
Adresse du fabricant	Kekuléstr. 30 44579 Castrop-Rauxel Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rütgers Germany GmbH site 1 Kekuléstr. 30 44579 Castrop-Rauxel Allemagne

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

Substance active	Créosote
Nom du fabricant	RAIN CARBON BVBA
Adresse du fabricant	Vredekaai 18 9060 Zelzate Belgique
Emplacement des sites de fabrication	RAIN CARBON BVBA site 1 Vredekaai 18 9060 Zelzate Belgique

Substance active	Créosote
Nom du fabricant	Rütgers Germany GmbH
Adresse du fabricant	Kekuléstr. 30 44579 Castrop-Rauxel Allemagne
Emplacement des sites de fabrication	Rütgers Germany GmbH site 1 Kekuléstr. 30 44579 Castrop-Rauxel Allemagne

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Créosote	Creosote Grade B or Grade C creosote as specified in European Standard EN 13991:2003	substance active	8001-58-9	232-287-5	100

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

Mentions de danger	<p>H315: Provoque une irritation cutanée.</p> <p>H317: Peut provoquer une allergie cutanée.</p> <p>H319: Provoque une sévère irritation des yeux.</p> <p>H350: May cause cancer <state route of exposure if it is conclusively proven that no other routes of exposure cause the hazard>.</p> <p>H360: Peut nuire à la fertilité ou au fœtus Voir remarque 1 dans Autres informations. {1:indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger: }.</p> <p>H410: Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.</p>
Conseils de prudence	<p>P201: Se procurer les instructions avant utilisation.</p> <p>P202: Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.</p> <p>P262: Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.</p> <p>P272: Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P308+P313: IF exposed or concerned: Get medical advice/attention.</p> <p>P404: Stocker dans un récipient fermé.</p> <p>P501: Éliminer le récipient dans Éliminer le contenu / l'emballage conformément à la réglementation locale / régionale.</p> <p>P273: Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P391: Recueillir le produit répandu.</p>

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Classe d'emploi 3 (UC 3) - Imprégnation sous pression

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois pour: <ul style="list-style-type: none">• Billes de chemin de fer• Clôtures pour l'agriculture• Clôtures pour le sport équestre Classe d'emploi 3 suivant la norme EN 335
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Basidiomycètes (y compris <i>Lentinus lepideus</i>)—basidiomycètes provoquant la pourriture du bois Nom commun: autre: basidiomycètes provoquant la pourriture du bois Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos: procédé sous pression Description détaillée: Imprégnation sous vide/sous pression par lot dans un système fermé. Température: 80-120 °C. Seule l'eau peut être utilisée comme agent réfrigérant. Les restes de Créosote après un cycle de traitement, sont stockés dans un réservoir et réutilisés dans un cycle suivant.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Les types de bois tendre: 70 - 185 kg/m ³ (voir ci-dessous pour la classe de pénétration). Bois de feuillus: 160 - 185 kg/m ³ (voir ci-dessous pour la classe de pénétration). Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Un cycle par lot. <u>Classe de pénétration (Norme européenne EN 351):</u> Bois tendres: La classe de pénétration (NP) dépend de la longévité souhaitée. Normalement la classe de pénétration 5 est utilisée. Bois de feuillus: NP 3-5. La classe de pénétration dépend de la longévité souhaitée.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Wagon de train, Métal, jusqu'à 60 tonnes Conteneur de train, Métal, jusqu'à 30 tonnes Bateau, Métal, jusqu'à 700 tonnes Camion, Métal, jusqu'à 30 tonnes IBC (intermediate bulk container), Plastique: composite, jusqu'à 1000 litres IBC (intermediate bulk container), Métal, jusqu'à 1000 litres Tonneau/cuve, Métal, jusqu'à 250 litres L'emballage doit contenir au minimum 20 litres.

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir sous 5

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir sous 5

4.1.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir sous 5

4.1.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir sous 5

4.1.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir sous 5

4.2. Description de l'utilisation

Tableau 2. Classe d'emploi 4 (UC 4) - Imprégnation sous pression

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif de bois destiné à: <ul style="list-style-type: none">• Support d'arbres fruitiers, de ceps de vigne et de tiges de houblon• Clôtures pour l'agriculture• Clôtures pour le sport équestre Classe d'emploi 4 selon la norme EN 335
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Basidiomycètes (y compris <i>Lentinus lepideus</i>) Nom commun: autre: Basidiomycètes provoquant la pourriture du bois Stade de développement: autre: - Nom scientifique: autre: - Nom commun: autre: Caries spongieuses Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos: procédé sous pression Description détaillée: Imprégnation sous vide/sous pression par lot dans un système fermé. Température: 80-120 °C. Seule l'eau peut être utilisée comme agent réfrigérant. Les restes de Créosote après un cycle de traitement, sont stockés dans un réservoir et réutilisés dans un cycle suivant.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Les types de bois tendre: 100 - 195 kg/m ³ (voir ci-dessous pour la classe de pénétration). Bois de feuillus: 160 - 210 kg/m ³ (voir ci-dessous pour la classe de pénétration). Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Un cycle par lot. <u>Classe de pénétration (Norme européenne EN 351):</u> Bois de résineux: La classe de pénétration (NP) 4-5. Bois de feuillus: NP 3-5. La classe de pénétration dépend de la longévité souhaitée

Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Wagon de train, Métal, jusqu'à 60 tonnes Conteneur de train, Métal, jusqu'à 30 tonnes Bateau, Métal, jusqu'à 700 tonnes Camion, Métal, jusqu'à 30 tonnes IBC (intermediate bulk container), Plastique: composite, jusqu'à 1000 litres IBC (intermediate bulk container), Métal, jusqu'à 1000 litres Tonneau/cuve, Métal, jusqu'à 250 litres L'emballage doit contenir au minimum 20 litres.

4.2.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir sous 5

4.2.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le bois traité servant aux supports pour des arbres fruitiers, les ceps de vignes et les tiges de houblon, les conditions suivantes sont imposées à l'utilisateur final. Le fabricant/fournisseur du bois traité a l'obligation de communiquer ces conditions à ses clients/à l'utilisateur final:

- Les plantes/cultures qui sont entrées en contact avec du bois traité, doivent être éliminées et ne peuvent en aucun cas entrer dans la chaîne alimentaire.
- Lors de la planification et l'installation de supports pour les arbres fruitiers, les ceps de vignes et les tiges de houblon, il faut éviter le contact entre la plante/la culture et le bois traité. Dans la mesure du possible, il faut privilégier un traitement partiel du bois (uniquement le bas du support)

4.2.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir sous 5

4.2.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir sous 5

4.2.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir sous 5

4.3. Description de l'utilisation

Tableau 3. Classe d'emploi 3 (UC 3) - Imprégnation sous pression : rétention sur toute la masse de bois (bois plein)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif du bois pour: <ul style="list-style-type: none"> • Billes de chemin de fer • Clôtures pour l'agriculture • Clôtures pour le sport équestre Classe d'emploi 3 suivant la norme EN 335 Même utilisation que l'emploi "Classe d'emploi 3 (UC 3) – Imprégnation sous pression", mais avec la rétention sur toute la masse de bois.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Basidiomycètes (y compris <i>Lentinus lepideus</i>) Nom commun: autre: basidiomycètes provoquant la pourriture du bois

	Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos: procédé sous pression Description détaillée: Imprégnation sous vide/sous pression par lot dans un système fermé. Température: 80-120 °C. Seule l'eau peut être utilisée comme agent réfrigérant. Les restes de Créosote après un cycle de traitement, sont stockés dans un réservoir et réutilisés dans un cycle suivant.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Les types de bois tendre: 50 - 120 kg/m3, Bois de feuillus: 20 - 180 kg/m3 Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Un cycle par lot.
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Wagon de train, Métal, jusqu'à 60 tonnes Conteneur de train, Métal, jusqu'à 30 tonnes Bateau, Métal, jusqu'à 700 tonnes Camion, Métal, jusqu'à 30 tonnes IBC (intermediate bulk container), Plastique: composite, jusqu'à 1000 litres IBC (intermediate bulk container), Métal, jusqu'à 1000 litres Tonneau/cuve, Métal, jusqu'à 250 litres L'emballage doit contenir au minimum 20 litres.

4.3.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir sous 5

4.3.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir sous 5

4.3.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir sous 5

4.3.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir sous 5

4.3.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir sous 5

4.4. Description de l'utilisation

Tableau 4. Classe d'emploi 4 (UC 4) - Imprégnation sous pression : rétention sur toute la masse de bois (bois plein)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif de bois destiné à:

	<ul style="list-style-type: none"> • Supports d'arbres fruitiers, de ceps de vigne et de tiges de houblon • Clôtures pour l'agriculture • Clôtures pour le sport équestre <p>Classe d'emploi 4 selon la norme EN 335. Même utilisation que l'emploi "Classe d'emploi 4 (UC 4) – Imprégnation sous pression", mais avec la rétention sur toute la masse de bois.</p>
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	<p>Nom scientifique: autre: Basidiomyceten (inclusief <i>Lentinus lepideus</i>) Nom commun: autre: Basidiomycètes provoquant la pourriture du bois Stade de développement: autre: -</p> <p>Nom scientifique: autre: - Nom commun: autre: Caries spongieuses Stade de développement: autre: -</p>
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	<p>Méthode d'application: Système clos: procédé sous pression</p> <p>Description détaillée: Imprégnation sous vide/sous pression par lot dans un système fermé. Température: 80-120 °C. Seule l'eau peut être utilisée comme agent réfrigérant. Les restes de Créosote après un cycle de traitement, sont stockés dans un réservoir et réutilisés dans un cycle suivant.</p>
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	<p>Taux d'application: Les types de bois tendre: 76 - 137 kg/m³, Bois de feuillus: 39 - 139 kg/m³</p> <p>Dilution (%): 0</p> <p>Nombre et fréquence des applications: Un cycle par lot.</p>
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	<p>Wagon de train, Métal, jusqu'à 60 tonnes Conteneur de train, Métal, jusqu'à 30 tonnes Bateau, Métal, jusqu'à 700 tonnes Camion, Métal, jusqu'à 30 tonnes IBC (intermediate bulk container), Plastique: composite, jusqu'à 1000 litres IBC (intermediate bulk container), Métal, jusqu'à 1000 litres Tonneau/cuve, Métal, jusqu'à 250 litres L'emballage doit contenir au minimum 20 litres.</p>

4.4.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir sous 5

4.4.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Pour le bois traité servant aux supports pour des arbres fruitiers, les ceps de vignes et les tiges de houblon, les conditions suivantes sont imposées à l'utilisateur final. Le fabricant/fournisseur du bois traité a l'obligation de communiquer ces conditions à ses clients/à l'utilisateur final:

- Les plantes/cultures qui sont entrées en contact avec du bois traité, doivent être éliminées et ne peuvent en aucun cas entrer dans la chaîne alimentaire.
- Lors de la planification et l'installation de supports pour les arbres fruitiers, les ceps de vignes et les tiges de houblon, il faut éviter le contact entre la plante/la culture et le bois traité. Dans la mesure du possible, il faut privilégier un traitement partiel du bois (uniquement le bas du support).

4.4.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir sous 5

4.4.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir sous 5

4.4.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir sous 5

4.5. Description de l'utilisation

Tableau 5. Classe d'emploi 4 (UC 4) - Imprégnation à chaud et à froid : rétention sur toute la masse de bois (bois plein)

Type de produit	TP08: Produits de protection du bois
Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée	Traitement préventif de bois destiné à: <ul style="list-style-type: none">• Support d'arbres fruitiers, de ceps de vigne et de tiges de houblon• Clôtures pour l'agriculture• Clôtures pour le sport équestre Classe d'emploi 4 bois plein – imprégnation par des bains chauds et froids.
Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)	Nom scientifique: autre: Basidiomycètes (y compris <i>Lentinus lepideus</i>) Nom commun: autre: Basidiomycètes provoquant la pourriture du bois Stade de développement: autre: - Nom scientifique: autre: - Nom commun: autre: Caries spongieuses Stade de développement: autre: -
Domaine(s) d'utilisation	utilisation en intérieur
Méthode(s) d'application	Méthode d'application: Système clos Description détaillée: Imprégnation par bain chaud et froid sans pression (synonymes: méthode réservoir ouvert chaud et froid, méthode de bain chaud et froid). Description du processus: Par lot sans eau. Ce processus de traitement est uniquement autorisé pour le traitement bois de construction fabriqué à partir de résineux. Le taux d'humidité du bois doit se situer entre 20% et 30% maximum. La partie imprégnée d'un piquet doit toujours se trouver un peu au-dessus du niveau du sol lorsque le piquet est en usage. Les piquets sont placés dans le réservoir de traitement rempli d'huile (créosote). En fonction de l'usage prévu, il est décidé quelle partie du piquet doit être imprégnée (70 à 90 cm à partir de la base du piquet). L'huile est chauffée à 110 °C ± 5 °C et maintenue pendant 120 minutes à cette température pour permettre à l'air de s'échapper du bois. Ensuite, on arrête de chauffer et on laisse refroidir le bois jusqu'à une température de 40 °C à 50 °C (la différence de température dépend des conditions

	spécifiques des lieux et du niveau de rétention requis du produit d'imprégnation). Lorsque cette température est atteinte (il faut compter environ 12 à 16 heures), les piquets sont sortis du produit d'imprégnation au moyen d'une cage d'extraction. Pendant au moins 60 minutes la cage d'extraction est maintenue au-dessus du réservoir de traitement, près d'une installation d'aspiration (phase d'égouttage et de condensation), avant l'ouverture du système.
Fréquence d'application et dose(s) à appliquer	Taux d'application: Bois plein: Exigence de rétention au moins 90 kg/m ³ pour tout le bois de la partie imprégnée du piquet. Classe de pénétration: NP 2 (Norme EN 351) Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Un cycle par lot
Catégorie(s) d'utilisateurs	professionnels
Dimensions et matériaux d'emballage	Wagon de train, Métal, jusqu'à 60 tonnes Conteneur de train, Métal, jusqu'à 30 tonnes Bateau, Métal, jusqu'à 700 tonnes Camion, Métal, jusqu'à 30 tonnes IBC (intermediate bulk container), Plastique: composite, jusqu'à 1000 litres IBC (intermediate bulk container), Métal, jusqu'à 1000 litres Tonneau/cuve, Métal, jusqu'à 250 litres L'emballage doit contenir au minimum 20 litres.

4.5.1. Consignes d'utilisation spécifiques

Voir sous 5

4.5.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

Voir sous 5

4.5.3. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Voir sous 5

4.5.4. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Voir sous 5

4.5.5. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Voir sous 5

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

Exclusivement pour un usage professionnel.

Lisez les instructions avant d'utiliser le produit.

Veillez à avoir lu et compris les consignes de sécurité avant de commencer à appliquer le produit.

5.2. Mesures de gestion des risques

Lors de l'utilisation du produit

N'utilisez le produit que dans un espace bien ventilé. Évitez l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Les valeurs limites d'exposition ne peuvent être dépassées. Suivez les instructions du fabricant en ce qui concerne le nettoyage et l'entretien des moyens de protection. À défaut d'instructions concernant le nettoyage, utilisez du savon et de l'eau chaude. Lavez les moyens de protection personnels séparément d'autres linges. Des vêtements sérieusement contaminés et d'autres matériaux absorbants doivent être éliminés et ne peuvent être réutilisés. Enlever immédiatement l'équipement de protection après la dernière utilisation du produit. Lavez l'extérieur des gants avant de les enlever. Les travailleurs devront laisser tous les moyens de protection et tous les autres matériaux contaminés par le produit sur le lieu de traitement.

Protection respiratoire: À défaut de ventilation suffisante, utilisez un masque respiratoire avec filtre de protection contre les vapeurs organiques.

Protection oculaire: Portez des lunettes de sécurité ajustées. Utilisez un écran facial en cas de risque de projection.

Protection de la peau et du corps: Portez des vêtements de travail de protection.

Protection des mains: Portez des gants résistants aux produits chimiques. Remplacez les gants dès qu'ils montrent des signes d'usure.

Mesures d'hygiène: Les vêtements contaminés seront placés dans des conteneurs fermés pour être éliminés. Informez les collaborateurs chargés du lavage et du nettoyage des caractéristiques dangereuses du produit. Lavez la peau après chaque période de travail et avant les repas, les pauses pour fumer, un passage aux toilettes. Il est interdit de manger, de boire ou de fumer lors de la manipulation du produit.

Le détenteur de l'autorisation est tenu de spécifier les moyens de protection personnels indiqués, le type et le matériau, sur la fiche de données de sécurité (FDS).

Lors de la manipulation de bois traité

Afin d'éviter une libération directe dans le sol ou l'eau, le bois (de construction) fraîchement traité sera entreposé sous une protection et/ou sur une surface dure imperméable. Une alternative peut être un matériau absorbant tel que de l'écorce de bois. Du produit déversé ou du matériel contaminé sera recueilli pour être réutilisé ou éliminé en tant que déchet.

1. Application stricte des instructions de travail existantes.
2. Utiliser plus couramment des élévateurs si possible.
3. Possibilité de laver les mains et la figure sur le lieu de travail/à l'extérieur.
4. Utiliser de légères tenues de travail résistantes aux produits chimiques et des gants résistants aux produits chimiques.
5. Utiliser des piquets et des billes secs. Ramenez les piquets et billes humides à l'atelier d'imprégnation
6. Sur les chantiers: conservez le bois traité avant l'utilisation de manière à éviter les fuites dans le sol et l'eau, par exemple en plaçant le bois sur un matériau absorbant tel que des écorces d'arbres. Du produit déversé ou du matériel contaminé sera recueilli pour être réutilisé ou éliminé en tant que déchet.
7. Les résidus de bois traité, y compris les parties sciées, seront éliminés en tant que déchets dangereux, conformément à la législation locale/régionale.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Importants symptômes et effets, tant aigus que différés: le contact avec la peau peut causer des brûlures, de l'irritation et une peau sèche.

Informations générales:

Premiers soins: Peuvent être nécessaires suite à une exposition, inhalation ou ingestion au travail. En cas de doute, contactez le centre anti-poison.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

Moyens de protection personnels pour le prestataire des premiers soins: Enlevez immédiatement tous les vêtements contaminés par le produit.

Après inhalation: Apportez de l'air frais. Consultez un médecin en cas de symptômes.

Après un contact cutané: Nettoyez la partie du corps touchée avec du savon et beaucoup d'eau. Placez la victime sous traitement médical en cas d'apparition de symptômes.

Après un contact avec les yeux: Rincez l'œil ouvert pendant quelques minutes sous l'eau courante. Ensuite, consultez un médecin.

Après ingestion: Rincez la bouche et buvez beaucoup d'eau. Placer sous traitement médical.

Mesures de précaution pour l'environnement: Informez les autorités compétentes si le produit est répandu dans l'eau ou dans les égouts.

Méthodes et matériel pour délimitation et nettoyage: délimitez avec un matériau absorbant (sable, diatomite, liant acide, liant universel, sciure).

Les matériaux contaminés seront éliminés conformément à la réglementation locale/régionale pour l'élimination de déchets.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

Évacuer le contenu et le récipient vers une entreprise de traitement de déchets agréée à cette fin.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

Conservez le produit dans l'emballage original bien fermé, dans un endroit sec et bien ventilé. Protégez-le contre un endommagement physique et/ou l'usure. Ne peut être stocké près de sources de chaleur ni exposé à des températures élevées. Tenir à l'écart d'agents oxydants et de sources d'explosion. Protéger contre les décharges électrostatiques.

Utiliser dans les 10 ans suivant la date de fabrication

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

Vous trouverez les informations concernant les mentions de danger et les conseils de prudence sous 3 dans le présent résumé des caractéristiques des produits (SPC).

Remarque 1: Il n'est pas possible de choisir les termes exacts pour H360Fd. Les termes exacts pour H360Fd doivent être: 'Peut nuire à la fertilité. Est susceptible de nuire au fœtus.'